



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

COMMUNIQUÉ

Paris, le 12-06-2014

ERREUR HISTORIQUE !!!

Le 15 mai dernier, sept organisations syndicales représentatives, dont la **FA-FP**, s'associaient dans un mouvement national pour interpellier une nouvelle fois le gouvernement sur **la situation alarmante de la baisse du pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique et sur la détérioration de l'emploi public.**

Le 19 mai, Madame la ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique nous indiquait, au nom du gouvernement, **vouloir apporter une réponse à ces deux revendications légitimes.**

Le 28 mai, la ministre nous informait qu'une nouvelle revalorisation des plus faibles rémunérations sera effective au 1^{er} janvier 2015 **grâce à un abaissement dégressif des taux de cotisation retraite.**

Ce même jour, la **FA-FPT** exprimait ses réticences quant au choix fait par le gouvernement, **choix qui remettrait en cause l'un des principes fondamentaux de la solidarité intergénérationnelle** basée sur le principe de la retraite par répartition publique.

Les 4 et 5 juin, la **FA-FPT** réunie en Comité fédéral décidait à l'unanimité des délégués présents de **refuser les propositions du gouvernement, considérant qu'un gain mensuel maximum de 28 euros par mois pour les plus faibles salaires ne pouvait en aucune manière justifier la mise en péril de notre système de retraite déjà fragilisé !**

Le 11 juin, Madame la ministre nous confirmait la décision unilatérale prise par le gouvernement d'**abaisser les taux de cotisation retraite !**

La **FA-FPT**, organisation syndicale réformatrice, indépendante et solidaire, considère que **le gouvernement commet ici une erreur historique et ce pour plusieurs raisons :**

- ✓ il remet en cause le principe même du financement de notre système de retraite par répartition publique en abaissant les cotisations de plus de 40 % des agents de la Fonction publique, dont 1,4 millions d'agents cotisants auprès de la CNRACL
- ✓ **il ouvre une brèche dans l'un des piliers de la solidarité nationale que les générations précédentes ont réussi à préserver**
- ✓ il renvoie aux agents ayant les plus faibles niveaux de rémunération une image déplorable en leur signifiant qu'ils n'ont même plus les moyens de financer dignement la retraite par répartition publique.

LA FA-FPT, FORCE DE PROPOSITION, DEMANDE AU GOUVERNEMENT :

- ✓ **de revenir sur sa décision**
- ✓ **d'engager une véritable négociation salariale pour l'ensemble des agents de la Fonction publique**
- ✓ **de redistribuer les quelque 500 millions d'euros prévus pour financer l'abaissement des cotisations retraites sous forme de points d'indice dans le cadre d'une mesure d'urgence**
- ✓ **d'ouvrir au plus tôt les négociations sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations, avec un mandat clair sur les objectifs visés par ce thème majeur de l'agenda social.**

Compte tenu de la gravité de la situation, la **FA-FPT** sollicite l'arbitrage du Président de la République pour que cette erreur historique ne soit pas commise !